



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

collèges

Question écrite n° 92246

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur l'information des collégiens et des parents concernant la réforme du collège. En effet, dès la rentrée de septembre 2016 et en vertu du décret n° 2015-544 du 19 mai 2015, de l'arrêté ministériel du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège et de la circulaire n° 2015-106 du 30 juin 2015, les emplois du temps, les programmes et l'organisation du collège vont être grandement modifiés. Ces changements futurs dans le quotidien des collégiens induisent de nombreux questionnements, notamment pour les parents qui se demandent quelle sera la portée concrète de ces évolutions. Elle souhaiterait donc savoir quelles sont les intentions du Gouvernement pour informer au mieux les parents et la communauté éducative sur le contenu de la réforme du collège.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92246

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 décembre 2015](#), page 10671

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)